



APPEL À RÉSIDENCE | DANSE CONTEMPORAINE | 2ANGLES

Association créée en 1999, 2angles participe à la promotion des arts visuels et de la danse contemporaine sur le territoire normand. L'une de ses missions premières consiste à accueillir des artistes plasticiens et des compagnies de danse contemporaine en résidence.

Ces temps de résidence donnent lieu à des expositions pour les plasticiens et à des présentations publiques d'étape de travail pour les compagnies de danse.

L'équipe de 2angles développe en parallèle des projets hors les murs avec des structures partenaires, que ce soit en entreprise, en milieu scolaire, associatif, culturel, hospitalier ou carcéral.

2angles est récemment installé dans un nouveau lieu collectif dans lequel les expérimentations et les rencontres sont favorables aux échanges et aux découvertes.

L'association Le Rave (musique actuelle) est également présente dans nos locaux.

C'est un outil de production et de recherches, au croisement de différentes disciplines artistiques, en incluant les pratiques les plus diverses : plastiques, numériques, chorégraphiques, musicales et ce dans un réseau régional de résidences.

Les rencontres avec les publics s'organisent selon les volontés des artistes et des projets en relation avec l'association. Des espaces de travail et de recherches sont possibles sur le nouveau site, mais nous continuons à accueillir les compagnies, en partenariat avec la ville de Flers, dans la salle Madeleine Louaintier.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 5 NOVEMBRE 2026 - MINUIT

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Démarche, recherche, innovation artistique (pas de résidence de reprise).
- Implication de l'équipe artistique dans le processus de résidence et dans une démarche d'ouverture vers les publics.
- Sensibilité/ affinité/curiosité pour les arts visuels.
- Attention portée au développement durable sur la globalité du projet de création.
- En cas de concurrence entre deux projets d'égal intérêt, la dimension régionale sera privilégiée.

CONTACT DE RENSEIGNEMENT

Jérôme Letinturier, directeur | jerome.letinturier@2angles.fr

Ophélie Sicot, chargée du développement des publics, de la communication et de la médiation
ophelie.sicot@2angles.fr

Tél : 02 33 38 78 63

RETROUVEZ NOUS EN LIGNE ET SUR LES RÉSEAUX

WWW.2ANGLES.ORG >> NEWSLETTER MENSUELLE



ASSOCIATION 2ANGLES



2.ANGLES



2ANGLES RÉSIDENCES D'ART VISUEL
ET DE DANSE CONTEMPORAINE

LES MODALITÉS D'ACCUEIL EN RÉSIDENCE

- Un accueil de **10 jours ouvrés minimum** et de 20 jours ouvrés maximum (échelonnable en deux périodes).
- Un accompagnement administratif et technique à définir selon les projets (régisseur Flers Agglo).
- Une mise à disposition d'un studio ainsi que d'un plateau de répétition (7 m x 5 m) équipé.
- La fiche technique et les plans de la salle sont téléchargeables sur notre site internet (rubrique «infos pratiques» puis «plans»).
- Une mise à disposition d'un atelier de fabrication sur le site du centre de création.
- Une mise à disposition de petit outillage électro-portatif, vidéos-projecteurs, moniteurs, wifi sur le site de 2angles.
- Une mise à disposition d'un appartement de 3 chambres et 6 couchages.
- Un soutien financier : une bourse de 4 000 euros TTC maximum pourra être allouée à la compagnie, au prorata du temps de présence de l'équipe artistique sur le territoire.
- Un perdiem forfaitaire permettant de couvrir les frais de restauration.
- Des rencontres avec le public sont organisées sous différentes formes : présentation d'étape de travail, actions de médiation auprès de différents publics, ateliers, conférences.

NB : Les frais de transport ne sont pas pris en charge.

Pour Information, Flers est sur la ligne SNCF Paris Montparnasse / Granville : 2h15/ 2h30 de train.

LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

- **Remplir impérativement le formulaire en ligne** : <https://forms.gle/Un7E21JKz7PDwPjz5>
(accès direct depuis notre site internet.)

Prévoir un dossier PDF contenant (10Mo maxi) :

- 1 - démarche artistique (1 page maxi)
 - 2 - note d'intention (2 pages maxi)
 - 3 - actions culturelles envisagées (1 page maxi)
 - 4 - créations antérieures
 - 5 - CV des artistes et interprètes,
 - 6 - le calendrier de vos diffusions au cours des 2 dernières années,
 - 7 - des visuels (en fonction de l'avancée du projet),
 - 8 - des liens internet vers vos teasers et vidéos.
 - 9 - calendrier prévisionnel de la création
 - 10 - budget prévisionnel de la création
- Pensez à indiquer le NOM DE LA COMPAGNIE dans le nom du fichier.

NB : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié par le comité de sélection.

Le comité de sélection se réunira en décembre. Les compagnies sélectionnées seront contactées en décembre par téléphone. Les compagnies non retenues recevront un courriel.

La sélection des compagnies s'effectuera en deux temps.

Une première sélection par l'équipe 2angles et une sélection finale avec un jury. Ce dernier est composé des salarié.es de l'association et d'administrateur.ices, d'artistes plasticien.nes, d'un.e représentant.e d'une compagnie déjà venue en résidence, d'expert.es et ou/technicien.nes du Conseil Régional et de la DRAC.